

Ecole primaire Jules Ferry

Maternelle Jeanne d'Arc



PS à GS

1, avenue Nathan Katz
68730 Blotzheim

☎ : 03 89 68 45 30

Elémentaire Albert Schweitzer



CP au CM2 et direction

12, rue du Gal de Gaulle
68730 Blotzheim

☎ : 03 89 68 40 60

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 08/12/2015

38 personnes présentes, Mme Sutter, Mme Pflimlin, Mme Barrenechea et Mme Boeglen excusées.
Mme Frey remplace Mme Sutter en tant que présidente du conseil d'école.

Ordre du jour :

❖ Résultats des élections

Nombre d'inscrits	628
Nombre de votants	215
Nombre de votes blancs ou nuls	30
Nombre de suffrages exprimés	185
Taux de participation	34,24%

(Soit 11 points de plus que l'an dernier)

Nombre de sièges pourvus : 17

❖ Effectifs des classes 2015/2016

Maternelle					
Mme BOUX : Classe 1	PS : 11 / GS : 15	26	Mme FREITAG / Mme GUTRON : Classe 3 B	MS : 10 / GS : 17	27
Mme POLI : Classe 2	PS : 10 / MS : 14	24			
Mme BOUAMEUR / Mme THUET : Classe 5	PS : 12 / MS : 14	26	Mme MARX / Mme GUTRON : Classe 4 B	MS : 12 / GS : 17	29
Mme BARRENECHEA : Classe 6	PS : 11 / GS : 15	26			
	Monolingue :	102		Bilingue :	56
					Total : 158

Elémentaire					
Mme KELLER	CP	26	Mme BLENY / Mme JEHL	CP Bilingue	18
Mme BOEGLIN	CP : 15 / CE2 : 9	24			
Mme BERNHARD / Mme RUETSCH	CE1	25	Mme DUCAZEAUX / Mme EBER	CE1 Bilingue	28
Mme FREY	CE2	27	Mme BLENY / Mme JEHL	CE2 Bilingue	28
Mme KOERBER	CM1 : 15 / CM2 : 12	27	Mme LE FOUEST / Mme PFLIMPLIN	CM1 Bilingue	21
Mme BAUDOT	CM1 : 15 / CM2 : 14	29	Mme LE FOUEST / Mme PFLIMPLIN	CM2 Bilingue	18
Monolingue : 158			Bilingue : 113		
					Total : 271

Seuils indicatifs d'ouverture ou de fermeture de classe :

Maternelle 2 classes : 33/64, 4 classes 97/128

Elémentaire : 5 classes 113/140, 6 classes 141/168

La fermeture ou l'ouverture d'une classe relève du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).

❖ Fête de l'école : bilan de la fête 2015

Bénéfice : 1651,60€. Madame Sutter remercie les parents qui se sont fortement impliqués et notamment Monsieur Ritter qui a pris en charge toute la logistique.

❖ Fête de l'école 2016

Les enseignantes proposent de faire une exposition extérieure et intérieure dans les deux bâtiments (journée portes ouvertes par exemple), afin d'exposer tous les travaux artistiques réalisés durant l'année scolaire notamment dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) voir 'projet d'école' plus bas. On pourrait envisager une vente de moricettes, bretzels ou un buffet froid et des boissons dans chaque bâtiment. Nous détaillerons la formule au second conseil d'école.

Un parent délégué demande s'il serait possible d'éviter le jour de la fête de la musique ainsi que les portes ouvertes du collège d'Hégenheim. Mme Frey en prend note et une date sera proposée au 2^e conseil d'école.

❖ Activités diverses des classes

Une classe de découverte à Stosswehr s'est déroulée du 29/11/2015 au 04/12/2015 pour les deux CM1/CM2 et les CM1 bilingues.

Une sortie de 3 jours à l'Ecomusée est prévue en juin par les classes de CP et CE1 monolingues.

D'autres projets de sorties sont en cours d'élaboration et pourront se faire notamment grâce au financement d'un bus par classe de la part de la Mairie.

L'équipe enseignante ainsi que les parents remercient la municipalité pour ce budget conséquent.

Mme Stimpfling indique aux enseignantes qu'il faudra impérativement que les dates et horaires des sorties soit donnés pour le 15 janvier 2016, afin que la Mairie puisse lancer les appels d'offres.

Un parent demande pourquoi la classe de CP/CE2 n'a pas le projet de partir en classe verte.

Mme Frey explique que c'est un grand projet de classe et que chaque enseignant est libre d'organiser ou non une sortie. Les CP ne sont pas désavantagés, chaque enfant aura probablement la possibilité de partir durant son parcours scolaire. Une enseignante indique que les centres d'hébergements ont une capacité d'accueil limitée.

Le choix des parents accompagnateurs relève de chaque enseignant. Les parents accompagnateurs effectuent, tout comme les enseignants, une surveillance 24h/24h. Ils doivent être capables de suivre les élèves dans les randonnées et les divers ateliers. Il n'y a pas de favoritisme.

Concernant les récréations, les CP du CP/CE2 restent avec leurs anciens camarades, ils ne sont pas séparés lors des récréations.

❖ Projet d'école : avenant PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle)

Objectif : vise à favoriser un égal des tous les jeunes à l'art et à la culture. BOEN n°28 du 9 juillet 2015.

Il se fonde sur trois champs d'action :

- des rencontres avec des artistes et des œuvres
- des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques
- des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels.

Nous avons choisi de travailler cette année dans le domaine des arts du quotidien. Il a été décidé d'une pièce de la maison : la cuisine.

Les enseignantes ont ensuite sélectionné un ou plusieurs objets qu'elles travailleront plus particulièrement :

<i>PS/MS/GS</i> : le bol et la chaise	<i>CPB et CE2 B</i> : les fruits et légumes
<i>CP</i> : fenêtres et cuillères	<i>CE2</i> : les boîtes
<i>CP/CE2</i> : le verre	<i>CM1/CM2</i> de Mme Koerber : la chaise
<i>CE1 B</i> : le plastique	<i>CM1/CM2</i> de Mme Baudot : la tasse
<i>CE1</i> : les poteries	<i>CM1 et CM2 B</i> : les portes et fenêtres

❖ Protocoles de surveillance des cours

Au bâtiment Schweitzer :

Par sécurité, il a été défini que 4 personnes surveillent la grande cour simultanément et 3 personnes la petite cour. 1 remplaçant est prévu dans chaque cour. Les emplacements des enseignants sont également prévus.

Lors de l'accueil, les 7 postes sont définis de cette façon :

2 enseignants accueillent les enfants et filtrent les parents au portail. Ces personnes surveillent aussi le parking à vélos.

En cas de blessures, 2 élèves cherchent un adulte (l'EVS, la directrice ou une enseignante) pour soigner l'enfant blessé.

A la maternelle :

Emplacement cour nord : Trois points de surveillance : portail principal, structure et un enseignant mobile.

Emplacement cour sud : Trois points de surveillance : portail secondaire, portail à l'arrière de l'école et un enseignant mobile vers la structure.

Mme Frey indique qu'un plan Vigipirate a été mis en place : fermeture des portes obligatoires, contrôle des cartables, demande d'identité des personnes entrant dans l'établissement. Ce sont les recommandations de l'Education Nationale. Elles sont à suivre jusqu'à nouvel ordre. A noter que ceci n'a rien à voir avec l'incident d'Hégenheim. Mme Frey rappelle que les retards sont donc à éviter.

Vote du protocole à main levée : contre 0 / pour 17 / abstention 0.

❖ Intervention de l'auto-école LOL

Comme tous les ans, grâce à la municipalité, un moniteur d'auto-école est passé durant une heure dans toutes les classes de l'élémentaire pour apprendre aux enfants à se comporter correctement en tant que piéton et à respecter les règles de sécurité.

❖ Photos de classe

Les photos de classe ont été faites cette année avant Noël car nous espérons en vendre plus et aussi parce qu'en fin d'année scolaire, c'est toujours difficile d'arriver à avoir toutes les photos avant les vacances d'été. Nous ferons un point en conseil des maitres en janvier et verrons si nous reconduisons les photos de classe à cette période. Le bénéfice 2014/2015 était de 2890 €.

Les délégués expliquent que cela est une très bonne idée avant Noël.

Un parent fait remarquer que, d'après des enfants, leur pose aurait été imposée. Une enseignante affirme que le photographe a laissé la possibilité, à chaque élève, de choisir entre trois positions différentes.

❖ Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été validé le 26 mars 2015 par le conseil d'école. Il est donc d'actualité, il serait bien de le mettre aussi sur le site de la ville www.blotzheim.fr.

Concernant les cotisations, elles ne sont pas mentionnées dans le règlement. Il serait bon qu'elles y apparaissent. Celles-ci financent une partie des sorties, le matériel pour le bricolage etc.

L'équipe pédagogique propose une augmentation de la cotisation en élémentaire de 17€ à 20€ ; 30€ : 2 enfants, 38€ : 3 enfants et plus.

Vote de l'augmentation des cotisations à main levée : contre 0 / pour 17 / abstention 0.

Les parents délégués reçoivent une copie du règlement intérieur, afin de l'étudier et proposer éventuellement des modifications au deuxième conseil d'école. Les remarques peuvent être envoyées à madame Sutter.

❖ Date des conseils

24/03/2016 et 07/06/2016.

❖ Comptes rendus des conseils d'école

Les comptes rendus des conseils d'école sont mis en ligne sur le site de la ville de Blotzheim : www.blotzheim.fr onglet 'enfance/jeunesse', puis onglet 'école élémentaire'. Les trois derniers comptes rendus y sont. Mme Frey stipule qu'ils sont toujours distribués sur simple demande écrite dans le cahier de la liaison de l'élève, afin d'éviter le gaspillage de papier.

Un parent demande s'il ne serait pas possible de relire le compte rendu avant la publication.

A la demande des parents d'élèves, une relecture sera effectuée avant publication (M. Ritzler et M. Boscato)

❖ Assemblée générale de l'USEP : renouvellement du bureau

L'USEP est une association avec un bureau. Une association est nécessaire, afin d'être autorisé à gérer de l'argent à l'école. Nous bénéficions d'une assurance et participons à de nombreuses rencontres sportives.

Il faut une assemblée générale par an pour l'élection du bureau.

Le quitus des comptes a été donné par Madame Faudot et Monsieur Tornow.

Renouvellement du bureau :

Sont élus:

- Président : Mr Ritzler
- Trésorière : Mlle Ducrocq
- Secrétaire : Mr Grienberger
- Assesseur : Mr Boscato
- Réviseurs aux comptes : Mr Pouzet et Mr Tornow

Vote du renouvellement du bureau à main levée : contre 0 / pour 17 / abstention 0.

Questions des parents :

Scolarité

• Devoirs

Mme Frey explique que 20 minutes de lecture pour les CP suffisent, les mots de dictée sont bien évidemment à écrire mais à chaque élève de développer ses propres stratégies d'apprentissage (visuelle, écrite, orale). Un élève doit apprendre à être autonome dans la gestion des cahiers à prendre pour les révisions des leçons à la maison.

Une réunion sur le bilinguisme est mise en place le 08 janvier 2016 au collège d'Hégenheim. Cette réunion permet aux parents de prendre connaissance du fonctionnement du cursus bilingue.

• Rentrée : journée d'accueil

Les parents expliquent que l'accueil à l'élémentaire fonctionne bien mais qu'en revanche à la maternelle les parents sont perdus par manque d'informations.

Un accueil échelonné de 7h50 à 8h30 demande une attention de l'enseignante et de l'Atsem, ce qui en fait sa particularité. Mme Frey indique que dorénavant un badge sera attribué aux enseignantes et aux ATSEMS, afin de faire la distinction entre le personnel de l'école et les parents. Une photo de l'enseignante sera apposée sur les listes des élèves. S'il devait manquer des enfants sur les listes suite à des inscriptions de dernière minute, ils seront rajoutés à la main.

Administratif

• Accompagnements sorties. Voir plus haut.

• Horaires d'ouverture

Les enseignantes veillent à ce que les portails soient ouverts à l'heure.

• **Correspondance** : Des parents signalent que les cahiers de correspondance ne sont pas toujours dans les sacs et que les informations arrivent alors tardivement.

Un rappel sera fait afin que les cahiers de correspondance soient bien remis de façon régulière.

• Sport

Les parents demandent s'il est possible que les enfants fassent le trajet école – Palais Beau Bourg en bus ou s'il est possible de les déposer immédiatement à 8h en salle.

Un bus ne peut pas être mis en place pour le trajet école – Palais Beau Bourg.

La marche vers le Palais Beau Bourg est un échauffement d'un kilomètre et pour une question de sécurité et d'organisation les élèves ne peuvent être emmenés sur place par les parents.

Les trois heures d'activités physiques par semaine sont respectées en comptabilisant une partie des récréations et les trajets entre l'école et le Palais Beau Bourg, le quota étant annualisé.

• Transport pour les activités. Voir plus haut.

• Remerciements

Les parents tiennent à remercier toute l'équipe qui s'est occupée d'organiser la fête de la Saint-Martin et les classes vertes. Ils en profitent également pour féliciter l'ensemble de l'équipe pour le spectacle de fin d'année.

Mairie

• Tableaux affichage parents

Un parent signale que le panneau situé à la maternelle est mal placé et peu visible.

Monsieur Gasser dit qu'il a été placé à cet endroit pour des règles d'esthétique.

Un tableau devant l'école Schweitzer est manquant.

• Règlement. Voir plus haut.

- **Exercices d'évacuation**

Les parents demandent pourquoi les enfants portent-ils des chaussons en cours ils estiment que la sortie en chaussons est dangereuse lors des évacuations. Les enseignantes expliquent que les élèves sont plus à l'aise pour leur journée à l'école. Cela ne peut occasionner aucun accident grave en cas d'exercices d'évacuation à partir du moment où les chaussons sont fermés, en bon état et tiennent correctement aux pieds des enfants.

Mr RITZLER demande à ce que les responsabilités en cas d'accident suite au port de chaussons soient clarifiées (mairie, enseignants, direction) et notifiées au prochain conseil.

- **Photo de classe.** Voir plus haut.
- **Chaussons.** Voir plus haut
- **Date fête de l'école.** Voir plus haut.
- **Date des conseils.** Voir plus haut.
- **Compte rendu du conseil d'école.** Voir plus haut.
- **Rythmes scolaires**

Les délégués indiquent que par rapport aux nouveaux rythmes trop de choix étaient proposés, il aurait été préférable selon eux de disposer d'une demie journée de libre ou de TAP en répartissant mieux les horaires. Mme Stimpfling explique qu'il y a là un problème de subvention et de places d'accès. La priorité a été donnée aux enfants qui ont de beaux locaux pour apprendre.

Les délégués demandent également si ces horaires sont définitifs ou s'ils seront revus et si oui à quelle échéance.

Mme Stimpfling et Mr Gasser indiquent qu'aucun changement n'est envisagé pour la prochaine rentrée mais qu'une éventuelle nouvelle consultation pourrait avoir lieu ultérieurement.

- **Sécurité « sanitaire »** (champignon dans l'école maternelle) Des parents signalent la présence de champignons dans le passage et dans la cour près de copeaux.

Les champignons sur le petit passage ont été enlevés à la demande de Madame Sutter.

Madame Stimpfling signale que les champignons vont être à nouveau enlevés par le service technique de la Mairie.

Les parents demandent une information préventive faite aux enfants afin de les rendre attentifs à ce danger .

- **Sécurité routière**

Monsieur Gasser et Mme Stimpfling entendent bien les demandes des parents aux sujets des diverses infractions (stationnements sauvages, limitations non respectées ...) mais il n'est pas envisagé par la Mairie de faire des marquages au sol et de mettre un employé communal aux abords des écoles.

Une demande de rencontre a été demandé par les parents d'élèves avec la Mairie pour discuter de ce sujet plus en détail.

Les parents d'élèves apprécieraient qu'un rappel au respect des règles autour de l'école soit fait aux parents par la Mairie. (Stationnement, utilisation abusive des places handicapées, dépose d'enfants sur la chaussée, respect des 30km/h...)

- **Gendarmerie**

Monsieur Gasser assure que toutes les infractions relevées sont transmises directement à la gendarmerie.

Fin du conseil d' école : 20h

La secrétaire

Eve Ducrocq

La Présidente,

Anne Frey